

Conformément à l'engagement pris par la Direction générale, à l'issue des discussions sur le statut particulier des agents techniques des Finances Publiques, un cycle de réunions s'est tenu afin de définir les conditions d'exercice des missions de ces personnels. Dès l'ouverture de ce cycle le 30 juin 2010, la CGT Finances Publiques a rappelé que ce dossier concerne 1434 agents titulaires qui exercent des missions techniques, ainsi que des agents non titulaires " berkanis " de la filière gestion publique qui exercent la mission de « veilleur de nuit ».

La suite dans le document ci-joint...

Ce document a été adressé individuellement à l'ensemble des veilleurs de nuit titulaires et non-titulaires

fichiers:



[Télécharger gt_du_22_avril_veilleur_de_nuit_juin_2011.pdf](#) (91.22 Ko)

Public: [Archives GT](#)

- [=A](#)
- [±A](#)
- [Version imprimable](#)
- [version PDF](#)

Leave this field blank
